

SAINT-Louis AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 10

Date de convocation : 11/12/2025
Date de transmission : 23/12/2025
Date de mise en ligne : 24/12/2025

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSE Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

6^{ème} QUESTION

Eau potable – Fixation de la tarification des redevances (part fixe et variable) pour l'année 2026 (DELIBERATION n°2025-204)

Il est proposé que la tarification eau potable 2026 (hors redevance Agence de l'Eau) soit identique à celle appliquée en 2025.

Les redevances fixées par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse augmentent de l'ordre d'un centime d'euros HT par m³.

Les montants proposés sont assujettis à la TVA au taux en vigueur égal à 5,5 %.

Les redevances ainsi fixées s'établissent comme suit :

1/ Pour les abonnés de l'ex Syndicat d'Eau de Saint-Louis, Huningue et Environs (Saint-Louis, Huningue, Blotzheim, Village-Neuf et Hégenheim)

- | | |
|--|---|
| ➤ <i>Part fixe</i> | – Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP |
| ➤ <i>Part variable</i> | – Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP
– Consommation - part intercommunale 0,30 € HT / m ³ |
| ➤ <i>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</i> | – Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable tarif fixé par le délégataire |

2/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM 2 Hagenthal (Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut)

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,79 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

3/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM de Wahlbach-Zaessingue (Wahlbach et Zaessingue)

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,94 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

4/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP Attenschwiller-Michelbach (Attenschwiller, Michelbach-le-Bas et Michelbach-le-Haut)

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,49 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

5/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Buschwiller, Wentzwiller et Folgensbourg
(Wentzwiller et Folgensbourg)

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,39 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

6/ Pour les abonnés de la Commune de Buschwiller

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP	
➤ <u>Part variable</u>	
– Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP	
– Consommation - part intercommunale 0,99 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ... tarif fixé par le délégataire	

7/ Pour les abonnés de la Commune de Bartenheim

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,26 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

8/ Pour les abonnés de la Commune de Brinckheim

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,29 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

9/ Pour les abonnés de la Commune de Helfrantzkirch

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,64 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

10/ Pour les abonnés de la Commune de Hésingue

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur tarif fixé au contrat de DSP	
➤ <u>Part variable</u>	
– Consommation - part distributeur tarif fixé au contrat de DSP	
– Consommation - part intercommunale :	
– jusqu'à 50 m ³ 0 € HT / m ³	
– au-delà de 50 m ³ 0,62 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable tarif fixé par le délégataire	

11/ Pour les abonnés de la Commune de Kappelen

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,39 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

12/ Pour les abonnés de la Commune de Kembs

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,24 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

13/ Pour les abonnés de la Commune de Knoeringue

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,90 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

14/ Pour les abonnés de la Commune de Kœtzingue

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,69 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

15/ Pour les abonnés de la Commune de Leymen

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,84 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

16/ Pour les abonnés de la Commune de Liebenswiller

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	2,20 € HT / m ³
– Tarif dégressif pour les exploitants agricoles	
– de 0 à 500 m ³	2,20 € HT / m ³
– de 501 à 750 m ³	1,50 € HT / m ³
– à partir de 751 m ³	0,50 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

17/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Bas

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,21 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

18/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Haut

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 0,86 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

19/ Pour les abonnés de la Commune de Neuwiller

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 2,26 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

20/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Bas

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,69 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

21/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Haut

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau (hors usage agricole) 2,16 € HT / m ³	
– Distribution de l'eau pour usage agricole exclusivement 1,91 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

22/ Pour les abonnés de la Commune de Rantzwiller

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 2,03 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

23/ Pour les abonnés de la Commune de Rosenau

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,74 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

24/ Pour les abonnés de la Commune de Sierentz

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,03 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

25/ Pour les abonnés de la Commune de Steinbrunn-le-Haut

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur 18,00 € HT / semestre	
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau 1,99 € HT / m ³	
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable 0,40 € HT / m ³	
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable 0,070 € HT / m ³	
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable 0,090 € HT / m ³	

26/ Pour les abonnés de la Commune de Stetten

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	0,81 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

27/ Pour les abonnés de la Commune de Uffheim

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	1,17 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

28/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Schlierbach (Geispitzen, Landser, Schlierbach et Waltenheim)

➤ <u>Part fixe</u>	
– Abonnement compteur	18,00 € HT / semestre
➤ <u>Part variable</u>	
– Distribution de l'eau	0,89 € HT / m ³
➤ <u>Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)</u>	
– Redevance sur la consommation d'eau potable	0,40 € HT / m ³
– Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,070 € HT / m ³
– Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable	0,090 € HT / m ³

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la tarification 2026 des redevances Eau potable telle que définie ci-dessus ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN



La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

A blue ink signature of the name Pascale SCHMIDIGER.